

## Mairie de Fontenay le Vicomte

## ARRETE DU MAIRE PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE DE LA CIRCULATION ET DU STATIONNEMENT RUE DE L'ABREUVOIR

## N°2025/77

Le Maire de la Commune de Fontenay-le-Vicomte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2212-1 à L 2215-5,

VU le Code de la Route,

VU le Code Pénal,

Vu la demande effectuée par la société TRAVAUX PUBLICS DE SOISY en date du 15 octobre 2025,

**CONSIDERANT** la nécessité de réglementer la circulation et le stationnement Rue de l'Abreuvoir, en raison de travaux et de prendre toutes les mesures propres à assurer la sécurité publique,

## ARRÊTE

<u>Article 1<sup>er</sup></u>: En raison de travaux réalisés par la société Travaux Publics de Soisy domiciliée à Milly-La-Forêt (91490), 6 Rue de la Montagne de Maisse concernant une réalisation d'un enfouissement des réseaux aériens, la circulation et le stationnement seront restreints dans la Rue du de l'Abreuvoir du lundi 27 octobre 2025 au vendredi 28 novembre 2025 inclus de 08h00 à 17h00.

<u>Article 2</u>: Les restrictions consisteront en une interdiction de stationner au droit du chantier et la circulation sera effectuée par demi-chaussée au fur et à mesure de l'avancement des travaux au moyen de panneaux et/ou feux tricolores.

Article 3: La signalisation sera mise en place par la société TRAVAUX PUBLICS DE SOISY.

<u>Article 4</u>: Le présent arrêté est valable du lundi 27 octobre 2025 à 08h00 au vendredi 28 novembre 2025 inclus à 17h00.

<u>Article 5</u>: Madame le Maire, Mesdames les secrétaires de Mairie, Messieurs les employés communaux des services techniques municipaux, Monsieur le Commandant de la gendarmerie de Ballancourt, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application du présent arrêté qui sera publié par affichage aux lieux habituels dans le village.

Fontenay-le-Vicomte, le 16 Octobre 2025

**Daniel CORRE** 

1er Adjoint au Maire délégué aux Travaux

et à la Voirie